



Information aux habitants

Traité par : Antoni Despotovic

Réf. : Annonce travaux Rue du Nord 16-06-2023 .docx

Pully, le 16 juin 2023



Rue de la Poste et av. Samson Reymondin Renouvellement des infrastructures à la rue du Nord

Madame, Monsieur,

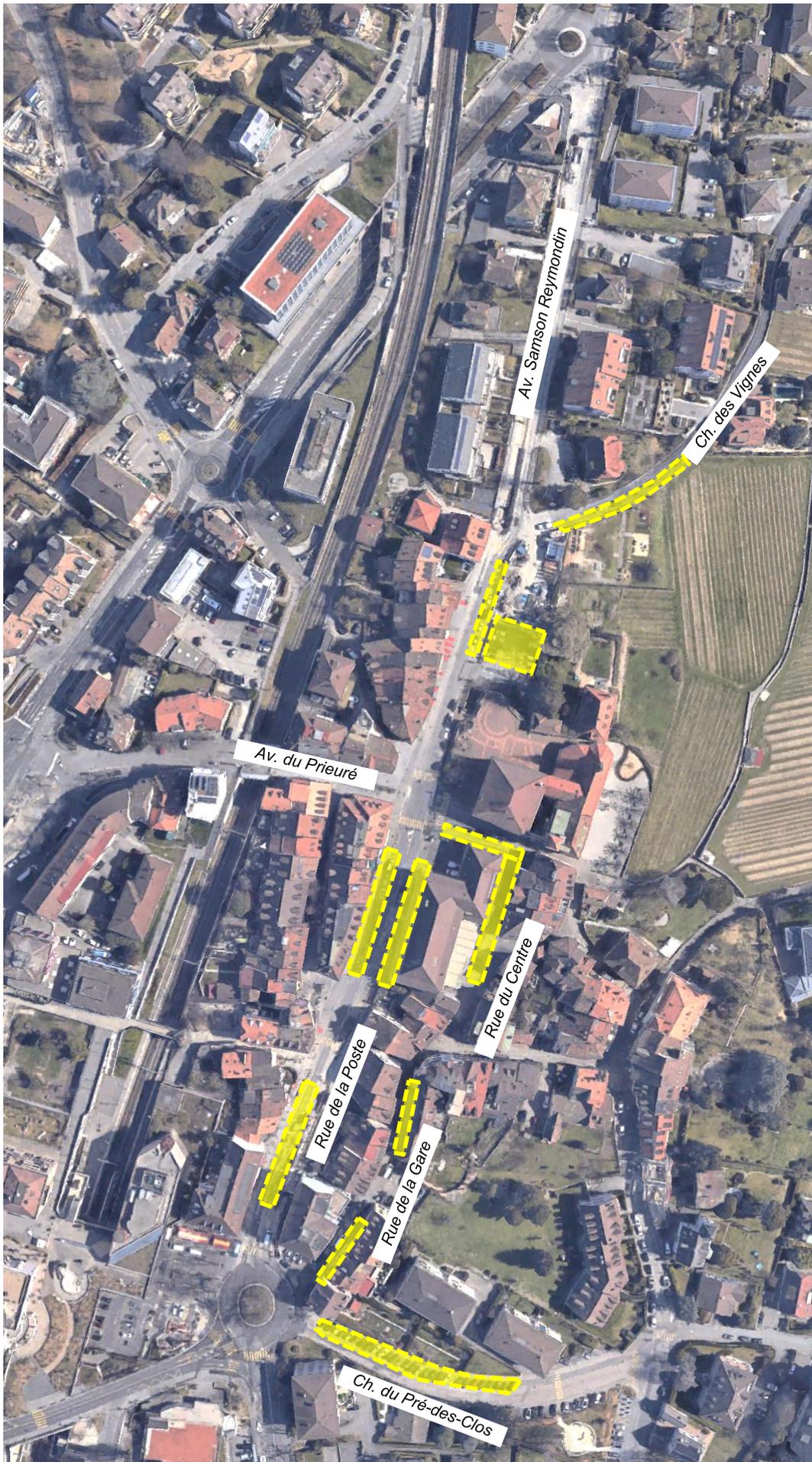
Dans le cadre du chantier communal, nous vous informons que la Ville de Pully, par l'intermédiaire de l'entreprise AGV Toni SA, va réaliser les travaux de renouvellement des infrastructures ainsi que les aménagements routiers à la rue du Nord **dès le lundi 26 juin 2023 pour une durée de 2 mois.**

Votre domicile ne sera plus accessible en voiture à partir de cette date (ni entrée ni sortie), et ce jusqu'à la fin de la période susmentionnée. Dès lors, nous vous prions de bien vouloir déplacer votre véhicule au plus tard le lundi 26 juin à 8h00. Les accès pour les piétons et les services d'urgence seront quant à eux garantis en tout temps.

La présente circulaire ne fait pas office d'autorisation de parcage. Vous avez cependant la possibilité de bénéficier d'une autorisation de stationnement valable 2 mois. Celle-ci peut être obtenue auprès du poste de police, rue de la Poste 9 à Pully (horaires : du lundi au vendredi de 07h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00) sur présentation des documents suivants :

- la présente circulaire ;
- le permis de circulation du ou des véhicules (carte grise).

Cette autorisation vous permettra de parquer votre véhicule dans les zones indiquées en jaune sur le plan ci-après :



Nous vous rendons attentifs au fait que la planification présentée ci-dessus est fortement dépendante des conditions météorologiques.

Toutes les informations relatives à la circulation et à la planification sont également disponibles en tout temps sur notre site Internet www.pully.ch sous la rubrique intitulée « Chantiers/Travaux ».

Nous vous demandons de faire preuve de prudence aux abords du chantier et de vous conformer à la signalisation et aux déviations qui seront mises en place par le Sgtn M. Regazzoni de Police Est Lausannois (☎ 021/721.33.11), ainsi qu'aux directives du responsable du chantier, M. A. Despotovic (☎ 021/721.34.26).

Conscients des désagréments provoqués par ces travaux, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Direction des travaux et des services industriels